

9 rue du faubourg poissonnière
75009 Paris
01.42.61.53.59
association@afje.org
www.afje.org



www.cercle-montesquieu.fr
tel : 01 84 20 26 60
e-mail : contact@cercle-montesquieu.fr

Paris, le 28 octobre 2016

Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les candidats au bâtonnat de Paris et autres candidats de bâtonnats en France

L'Etat de droit est au cœur de notre profession de juriste. Quelles que soient les modalités d'exercice de notre métier, nous sommes au premier rang pour le servir et le protéger. Par les temps présents, les attaques dont il est l'objet, parfois dans notre pays et trop souvent ailleurs, nous obligent à être plus que jamais mobilisés et rassemblés. Les avocats et les juristes d'entreprise forment une même communauté. C'est donc ensemble que nous devons œuvrer à promouvoir et défendre les principes que nous servons.

Pour ceux qui, par leurs compétences et leurs règles éthiques, contribuent à servir le droit, la nécessité d'être garantis contre toute forme d'intrusion illégitime et abusive apparaît plus impérieuse que jamais. Le secret, la confidentialité sont des éléments cruciaux pour protéger nos clients (clients externes des avocats, clients internes des juristes d'entreprise) en leur permettant de solliciter et de recevoir sans crainte l'avis des professionnels du droit en qui ils ont placé leur confiance. Or, le secret des avocats est menacé et la confidentialité des avis des juristes d'entreprise non reconnue.

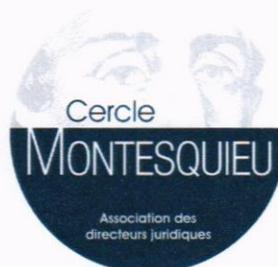
Certains pensent que la défense du secret passe par une sorte de ligne Maginot et que la reconnaissance de la confidentialité pour les juristes d'entreprise serait une faiblesse supplémentaire pour la profession d'avocat. Ceci nous paraît constituer une formidable erreur stratégique !

En portant à nos côtés, l'adoption du principe de confidentialité des juristes d'entreprise, les avocats reprendraient l'offensive dans le débat. Ils se concentreraient sur l'intérêt des citoyens, des entreprises, et du droit en général. Avec nous, ils seraient les acteurs d'une vision dynamique de l'Etat de droit.

La population des juristes d'entreprise croît. Avec le support des 18 000 juristes d'entreprise exerçant en France, le combat changerait de nature. Avec eux, ce sont les entreprises de France, les salariés, les acteurs de l'innovation qui seraient au rendez-vous de l'Etat de droit. Forts de cette représentativité très large, le reproche corporatiste serait balayé. Ensemble nous pèserions pour montrer que la modernité est de notre côté.

La France dispose de nombreux atouts en termes d'innovation et de ressources humaines. Ses entreprises sont, de la PME au grand groupe, présentes sur les marchés européens et internationaux. Elles créent les emplois dont notre pays a tant besoin. Pour être plus efficace et plus compétitive, elles doivent disposer d'armes égales pour mener une bataille concurrentielle juste. Or, progressivement, la France adopte des législations qui se rapprochent des outils anglo-saxons avec des niveaux de sanctions de plus en plus élevés et des procédures de plus en plus intrusives (loi Sapin II, proposition de loi sur le devoir de vigilance...). Cependant, le législateur omet de renforcer la situation des opérateurs économiques et les juristes exerçant en entreprise se trouvent privés des moyens nécessaires à la juste défense des intérêts des entreprises françaises. Plus de contraintes et moins de protection.

9 rue du faubourg poissonnière
75009 Paris
01.42.61.53.59
association@afje.org
www.afje.org



www.cercle-montesquieu.fr
tel : 01 84 20 26 60
e-mail : contact@cercle-montesquieu.fr

Malheureusement, quelques avocats voire des institutions plus ou moins représentatives se sont dressés pour empêcher ce rééquilibrage indispensable pour notre économie. Avec l'échec des initiatives tendant à insérer dans certains projets de lois récents les dispositions permettant d'assurer ce rééquilibrage, ils ont cru triompher. Ils n'ont en fait qu'assombri encore un peu plus l'horizon des avocats, et tout particulièrement des plus jeunes, de toutes celles et tous ceux qui prétendent accéder à cette profession en raison de l'ambition qu'elle porte et non du repli sur soi. Ils se sont ainsi enfermés dans le bunker des vanités.

Portée par une identité malheureuse, cette opposition au développement de l'Etat de droit s'appuie sur une vision ringarde des juristes d'entreprise. Or, ceux-ci sont au moins aussi qualifiés que les avocats. Ils ont tous au moins un Master I et, pratiquement toujours un Master II, souvent accompagné d'un second cursus ou d'un diplôme de droit à l'étranger. Plus de 60% des directeurs juridiques sont rattachés à la direction générale ou au Président ou sont membres d'un comité de direction. Les juristes sont aujourd'hui un des rouages essentiels de la stratégie d'une entreprise. Ils sont fiers de leur métier, fiers également d'accueillir chaque année dans leur rang des dizaines d'avocats, souvent de moins de 5 ans de barreau, qui choisissent de rejoindre ainsi leurs confrères d'entreprise.

Contrairement à une opinion inepte, arriérée et sans doute volontairement ignorante de la réalité et du droit du travail, les juristes d'entreprise sont aussi indépendants que les avocats libéraux. Protégés par le droit du travail, ils disposent en outre, via l'association dont ils sont membres, d'un code de déontologie, ont accès à des formations spécialisées. Grâce à eux, les dirigeants sont de plus en plus sensibilisés au droit ; ils accompagnent les changements des sociétés, adaptent leur direction juridique aux besoins nouveaux, génèrent de nouvelles activités : la compliance, le risk management, les outils de digitalisation des processus...

Nous croyons comprendre que vous êtes tournés vers l'avenir et la modernité de la Justice du XXIème siècle.

Nous vous invitons donc officiellement à nous faire savoir si vous entendez supporter notre demande de reconnaissance du principe de confidentialité des avis des juristes d'entreprise. Ce faisant vous porterez une vision concrète de la complémentarité de nos professions enfin unies dans la défense de valeurs communes en faveur du développement de l'Etat de droit.

Nous serons alors à vos côtés pour vous soutenir dans vos justes combats.

La Présidente de l'association française
des Juristes d'entreprise

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. L...', written over a horizontal line.

Le Président du cercle Montesquieu

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. B.', written over a horizontal line.